

le métier d'avocat

L'AVOCAT DOIT ÊTRE UN VÉRITABLE BUSINESS PARTNER

Entretien croisé avec Olivia Rauch-Ravisé (H.96) et Xavier Farde (H.90), Managing Partners du bureau de Paris de LATHAM & WATKINS.

Quels sont les principaux domaines d'expertises de votre cabinet à Paris ?

Spécialisés en droit des affaires, nous couvrons un large éventail de pratiques. Nous sommes animés d'une volonté d'exceller et d'être leader dans nos domaines d'intervention, afin d'offrir un service de qualité exemplaire à nos clients. Ainsi nous avons privilégié le «selected full service» plutôt que le «full service».

Au bureau de Paris, nous sommes particulièrement actifs en fusions et acquisitions, private equity, financement, marché de capitaux et droit de la concurrence, mais également en contentieux commercial complexe et en arbitrage international. Nous accompagnons nos clients à chaque étape de ces opérations, en intégrant les aspects sociaux et fiscaux, afin d'apporter des solutions innovantes aux problématiques stratégiques et opérationnelles complexes auxquelles ils doivent faire face. Nous sommes aussi à la pointe des sujets clés du moment, tels que la protection des données et la compliance.

Vous vous appuyez sur une plateforme de plus d'une trentaine de bureaux dans le monde. Quelle en est la valeur ajoutée ?

Présents dans 29 bureaux, nos avocats s'appuient sur la force d'une plate-forme mondiale totalement intégrée pour accompagner nos clients. Nous avons les mêmes modalités de fonctionnement, qui reposent sur des

speakers



Olivia Rauch-Ravisé (H.96),

est associée au sein du département fiscal et Deputy Managing Partner du bureau de Paris de Latham & Watkins. Elle possède une solide expérience en fiscalité transactionnelle française et internationale, notamment dans les domaines du private equity et des opérations de M&A et de financements.

Xavier Farde (H.90)

est associé au sein du département finance et Managing Partner du bureau de Paris de Latham & Watkins. Il intervient principalement dans le cadre d'opérations de financements d'acquisitions et de LBOs.

systèmes de recrutement, de formation, d'évaluation et de rémunération équivalents.

Ce mode de fonctionnement en parfaite harmonie et coordination, nous permet d'intervenir sur des opérations «cross-border» complexes et de répondre aux exigences de nos clients partout dans le monde avec la même qualité et une réactivité optimisée.

Actuellement, quels sont les principaux sujets qui vous mobilisent ?

En interne, la diversité et l'inclusion sont deux sujets au cœur de nos préoccupations. De nombreuses études ont démontré que la diversité au sein des équipes, notamment au niveau du management, est une source d'enrichissement, d'innovation et de performance. Cela concerne aussi nos clients qui en cherchant à promouvoir en interne la mixité et la diversité sont demandeuses d'un conseil qui reflète leur aspiration.

Nous avons mis en place depuis plus de 10 ans une initiative en faveur des femmes pour favoriser des conversations ouvertes autour des enjeux professionnels spécifiques aux avocates et aux clientes du cabinet. Le comité Women Enriching Business (WEB) vise à promouvoir la construction de relations productives et de favoriser les opportunités de business propres aux avocates et à nos clientes. Nous organisons des événements avec nos clientes sur des sujets tels que la



Lionel Dechmann (2003), Hervé Diogo Amengual (1992), Marine Bazé (2009), François Blanchet (2015), Elise Pozzobon (2013) et Olivia Rauch-Ravisé (1996). Sur le fauteuil : Xavier Farde (1990) et Alexander Crosthwaite (2005)

gouvernance et la place des femmes dans les conseils et sommes ravis de l'engouement que cela suscite auprès de cette communauté. Nous avons également lancé une initiative autour de l'inclusion, incitant chaque membre de la firme à réaliser une action par mois en faveur de la diversité et de l'inclusion. Enfin, la mobilité est un sujet qui nous tient beaucoup à cœur. Nous accordons une attention particulière aux questions de bien-être au travail, d'aménagement et de flexibilité des conditions de travail. Il est important que nos collaborateurs/trices et nos associé/es soient heureux de venir travailler chaque matin. Pour y parvenir, nous améliorons constamment notre environnement.

Quels sont les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les avocats ? Comment y faites-vous face ?

Les nouvelles technologies nous poussent à être réactifs. Nos équipes de knowledge management nous aident à modéliser et réfléchir en amont aux problématiques pour optimiser nos performances et notre capacité d'anticipation. À cela s'ajoutent la digitalisation et l'IA, des sujets à forts enjeux pour nos clients. Pour y répondre, nous avons une équipe basée aux Etats-

“Le bureau de Paris de Latham & Watkins est une pépinière d'HEC”

Unis, en charge de tester et d'identifier les nouveaux outils pertinents pour notre métier. Nous étudions aussi des projets d'investissement dans des legaltech ainsi que des partenariats stratégiques avec des acteurs internationaux tel Microsoft, pour être au fait des nouvelles avancées technologiques, et offrir un meilleur service à nos clients. Enfin, nous mettons tout en œuvre pour maîtriser les secteurs d'activités de nos clients. Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des équipes dédiées qui suivent les secteurs d'activité de nos clients et favorisent le partage de connaissance des pratiques de marché.

Un conseil à nos lecteurs qui envisagent une carrière dans le droit ?

La particularité de notre cabinet réside en notre excellente expertise juridique combinée à une parfaite compréhension du monde des affaires. Nous ne sommes pas simplement un prestataire de services juridiques, mais un vrai business partner, aux côtés de nos

clients que nous accompagnons tout au long de leurs opérations pour les aider à créer de la valeur ajoutée. C'est un métier très riche et très diversifié qui offre une carrière pleine de sens. Nous ne pouvons qu'encourager les étudiants à se lancer dans cette voie. Avec une double formation en droit et en école de commerce, ils peuvent rapidement être opérationnels et efficaces. La capacité à traduire en terme juridique des opérations complexes avec une dimension financière et stratégique est une compétence très recherchée. Ce n'est donc pas un hasard s'il y a beaucoup d'anciens de l'école dans notre équipe. Le bureau de Paris de Latham & Watkins est une pépinière d'HEC !

entreprise

LATHAM & WATKINS

Créé en 1934 sur la côte ouest des Etats-Unis, le cabinet Latham & Watkins a entamé dans les années 90 une internationalisation avec l'ouverture d'un premier bureau à Londres, puis dans les principaux centres financiers d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie. Aujourd'hui, le cabinet compte plus de 2700 avocats dans le monde, dont près de 800 associés.